

Junior Chamber International Switzerland

2014

Contrat de faveur avec Allianz Suisse

Notre priorité, c'est vous. Profitez de vos avantages particuliers grâce au partenariat avec Allianz Suisse.

Notre conseil: renseignez-vous dès aujourd'hui.

Que vous preniez contact avec nous directement (voir ci-dessous) ou par l'intermédiaire d'une agence générale près de chez vous (voir www.allianz.ch), des avantages seront au rendez-vous. Profitez de conditions préférentielles sur une sélection de couvertures.

Notre orientation client, votre avantage

Chez Allianz Suisse, vos exigences sont notre référence. Nos solutions sont adaptées aux différentes étapes de la vie. Vous, votre partenaire ou votre famille avez ainsi la garantie d'être parfaitement couvert dans toutes les situations.

N'hésitez pas à nous demander de plus amples informations. C'est avec plaisir que nous vous fournirons un conseil gratuit et que nous établirons une offre adaptée.

Assistance 24 h sur 24

Quoi qu'il arrive et dans le monde entier, nos clients peuvent compter sur notre service d'assistance gratuit, 24 heures sur 24, 365 jours par an.



Auto et moto	Ménage avec rabais de combinaison supplémentaire	Protection juridique
<ul style="list-style-type: none">• Casco partielle et complète• Assurance responsabilité civile• Assurance accidents des occupants• Assistance• Faute grave	<ul style="list-style-type: none">• Assurance ménage• Assurance responsabilité civile privée• Assurance objets de valeur• Assurance bâtiments• Assistance et service de blocage	<ul style="list-style-type: none">• privaLex® protection juridique circulation• privaLex® protection juridique globale avec complément pour les propriétaires et les petits entrepreneurs

Non valable pour les produits d'Allianz24.ch et non cumulable avec d'autres rabais. Les conditions contractuelles d'Allianz Suisse font foi.

Allianz Suisse

Contrats de faveur pour entreprises/associations

Case postale, 8010 Zurich

Tél. +41 58 358 50 50, fax +41 58 358 50 51, contrats.faveur@allianz.ch

Allianz